

CHAROLAIS-BRIONNAIS Environnement

# Agir contre l'ambroisie, c'est une question de santé publique

**L'ambroisie est une plante dangereuse pour la santé : le message est clair et sans ambiguïté. Marine Haas, responsable du pôle environnement au FREDON, décrypte pour nous, cette plante exotique, allergisante et envahissante, qui progresse chaque année en Charolais-Brionnais.**

L'ambroisie est une plante très résistante. Sa graine peut voyager facilement par exemple, puisqu'elle flotte sur l'eau pour aller se déposer plus loin. Une semence d'ambroisie peut rester enfouie dans le sol pendant 10 à 15 ans, inerte, avant de ressurgir lorsque les conditions sont bonnes. Décrire la prolifération de cette plante allergisante relève du cauchemar.

## Quelques grains de pollens suffisent à engendrer des allergies

Originaire d'Amérique du Nord, l'ambroisie aurait fait son apparition en France vers 1860, dans le bassin de l'Allier, avant de gagner la région Rhône-Alpes, pour progresser ensuite en direction du Sud et du Nord. Rustique, elle colonise aujourd'hui les espaces agricoles, les bords de route ou de chemin de fer, les chantiers, les berges de rivières ou encore les friches. Elle peut se nicher partout !

Marine Haas, de la FREDON (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles), rappelle la dangerosité de



Les feuilles de l'ambroisie sont profondément découpées, du même vert sur les deux faces, sans odeur au froissage. Photo FREDON

« Une semence d'ambroisie peut rester enfouie dans le sol pendant 10 à 15 ans, inerte, avant de ressurgir lorsque les conditions sont bonnes. »

**Marine Haas, de la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles**



l'ambroisie à feuilles d'armoise : « C'est une plante qui entraîne un vrai problème de santé publique. Quelques grains de pollens suffisent à engendrer des allergies, avec rhinite, con-

jonctivité, asthme, eczéma. Par ailleurs, elle peut aussi pénaliser le développement de l'agriculture durable, car elle colonise certaines cultures, ce qui entraîne des baisses de rende-



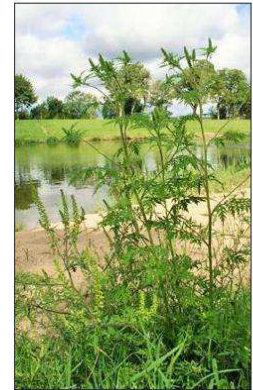
Les fleurs mâles sont positionnées sur de longs épis. Photo fournie par la FREDON

ment. »

## Bien se protéger pour l'éliminer

Seule manière de lutter contre cette plante : l'éradication. Qui doit se faire à un moment précis : « Il faut éviter le stade où les pollens sont là à cause des allergies, et éviter le moment où poussent les graines pour ne pas les disperser. Le moment propice est donc au moment des boutons. »

Pour éliminer l'ambroisie, l'arrachage est de rigueur : « Avant même l'apparition de cette plante, il faut savoir qu'elle aime les terrains nus et sans concurrence d'autres plantes. Donc, en semant d'autres fleurs par exemple, on l'empêche de s'installer. Mais si l'ambroisie est déjà là, il faut l'arracher ou



L'ambroisie s'étale en forme de buisson et peut atteindre jusqu'à 2 mètres de hauteur. Photo FREDON

la faucher, vers fin juillet, début août. Attention, il faut bien s'équiper, en mettant des gants, des lunettes, un masque. »

## Un poison vert

Proche de l'Allier, son bassin de colonisation initiale, le Charolais-Brionnais est un lieu prisé de l'ambroisie : « La Saône-et-Loire et la Nièvre forment, de toute manière, un fond de colonisation pour elle. Elle aime les zones agricoles, les champs, les bords de terrain. Comme en Charolais bien entendu. »

L'arrachage et la vigilance de chaque habitant sont des éléments essentiels pour éradiquer ce poison vert.

**Hervé BACHELARD**

Internet : <http://www.fredon-bourgogne.com/>

## LA BERCE DU CAUCASE, ELLE AUSSI TOXIQUE

Autre plante allergisante et présente en Charolais-Brionnais : la Berce du Caucase.

C'est à son contact direct qu'on peut en souffrir, comme l'explique Marine Haas : « Elle contient des substances photosensibles. Lorsque sa sève, son suc, entre en contact avec la peau, ses toxines sont activées par le soleil et cela peut donc engendrer des lésions comme de graves brûlures. »

Ce qui arrive régulièrement, comme récemment à une Brionnaise qui avait entrepris de défricher une parcelle de terrain et qui a été brûlée au deuxième degré sur les avant-bras.

La Berce du Caucase est une plante envahissante, qui peut atteindre 4 à 5 mètres de hauteur, qui nuit à la croissance d'autres plantes voisines.

Fleurs blanches, sur une même tige, avec des ombelles allant jusqu'à 50 cm, une tige robuste et creuse, avec des poils blancs : méfiez-vous !



Cette plante invasive peut atteindre cinq mètres de haut. Photo d'archives JSl/Catherine ZAHRA

## Ambroisie : une plateforme de signalement existe

Tige velue, feuilles bien découpées et vertes sur les deux faces, sans odeur quand on les froisse, ou encore fleurs regroupées en épis ? Ça y est, vous avez reconnu l'ambroisie ! Il faut donc agir.

En premier lieu, il faut signaler sa présence : en téléchargeant l'application "signalement ambroisie" sur un smartphone ou en allant sur le site internet [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr). Sur l'appli ou le site, chacun peut indiquer le lieu de la plante et mettre aussi une photo. Ce signalement est ensuite transmis au référent de la commune, qui devra mettre en place une action de lutte contre la plante pour l'éliminer.

Si la plante est sur une propriété privée, il incombe au propriétaire de l'éliminer.

**PRATIQUE** mail : [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)  
Tél. 09.72.37.68.88.